



Procès-verbal Comité syndical du 14 janvier 2019



Le lundi 14 janvier 2019, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire dûment convoqué par courrier du 27 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire à 15 heures sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, Directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général des services adjoint DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental
Madame Vanessa CHARLES, Responsable du service culturel du Conseil départemental

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de Provence Alpes agglomération
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-Président de Durance Luberon Verdon agglomération délégué à la Culture
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président Provence Alpes agglomération délégué à la Culture, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte

Ordre du jour

Points pour avis

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018

Débat d'orientation budgétaire 2019



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

Points pour avis

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018

Le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus.

Adopté à l'unanimité

Débat d'orientation budgétaire 2019

En préambule des orientations, sont rappelées les recommandations de l'audit du Département et du rapport d'inspection du Ministère diligentés en 2016.

Christine JOLY indique qu'un bilan d'étape de l'audit pour l'année 2018 sera réalisé soit lors du vote du budget soit au printemps.

Brigitte REYNAUD indique que le fonctionnement administratif du conservatoire est basé sur un directeur général à Manosque et un directeur adjoint à Digne les Bains. Elle indique que le fonctionnement peut évoluer différemment lors du départ à la retraite du directeur général. Elle précise que ces deux directeurs occupent également des fonctions d'enseignement et qu'il risque d'être compliqué de réduire à un seul directeur pour les deux antennes, c'est donc une discussion à avoir entre élus.

Christine JOLY rappelle les préconisations du rapport du ministère en 2008 qui avait souligné certains problèmes de fonctionnement au niveau de la direction du conservatoire. A ce moment-là, l'équipe de direction était composée de deux agents : un directeur pédagogique et une directrice administrative positionnés tous les deux sur l'antenne de Digne les Bains. Lors du changement d'équipe de direction en 2010, est apparue la nécessité d'une structuration avec un directeur général et un directeur adjoint positionnés sur chaque antenne.

Vanessa CHARLES indique que la spécificité d'un territoire peut nécessiter ce type de fonctionnement.

Yves CLAUDET explique que la mutualisation préconisée dans l'audit de 2016 s'entend plus au niveau des fonctions de gestion administrative et comptable et qu'elle sous-tend un engagement des trois membres statutaires pour un transfert d'une partie des missions administratives au sein des services de leurs collectivités respectives. Le diagnostic de l'audit a été présenté aux Présidents des trois collectivités. Depuis, il n'y a pas eu de réunion permettant de faire un point sur l'atteignabilité des objectifs fixés. Jusqu'à présent, les participations des financeurs ont diminué mais l'établissement est très loin de l'objectif fixé concernant le coût de fonctionnement à atteindre d'ici 2020. Comme tout audit, des recommandations peuvent être invalidées dans le temps car en contradiction avec les préconisations du Ministère, absence de corrélation avec la réalité du fonctionnement sur deux antennes ou encore n'ayant pas soulevé certaines questions telles que la prise en charge des bâtiments. Le transfert de missions vers les trois collectivités peut également se heurter aux contraintes financières de chacune d'entre elles.

Vanessa CHARLES propose une réunion technique sur le suivi de l'audit avec les partenaires.

Les orientations budgétaires pour l'année 2019 sont présentées.

Les dépenses de fonctionnement devraient enregistrées une diminution en 2019 et plus particulièrement la masse salariale.

Comme chaque année, des propositions de gestion de postes seront soumises lors du vote du budget. Il s'agit essentiellement de départs à la retraite et de remplacements toujours dans un souci de qualité d'enseignement et de maîtrise des coûts salariaux.

Eric Doucet indique que des concours de professeurs dans différentes disciplines seront organisés dans l'année. Plusieurs enseignants se sont déjà positionnés sur ces concours. Sans doute, certains réussiront et demanderont leur intégration dans le cadre d'emploi. Outre l'aspect financier essentiel, il rappelle que la labellisation CRD par le Ministère est conditionnée à une structuration de l'effectif pédagogique plus précisément à une répartition entre catégories A et B à respecter.

Christine JOLY indique qu'il sera fait un point à l'automne sur les réussites aux concours.

Concernant les recettes de fonctionnement, il est espéré que la participation de l'Etat reste à 120 000 € sachant que 10 000 € sont fléchés sur un projet de chant choral.

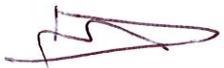
Eric Doucet indique que ce projet sera diffusé sur Digne-les-Bains, Château-Arnoux et Manosque. Les participations des agglos devraient être présentées en diminution par rapport à l'année précédente.

Les droits d'inscriptions seront augmentés de 6,5 % à la rentrée de septembre 2019.

La section d'investissement est composée essentiellement en dépenses par le programme d'acquisition d'instruments.

Il est pris acte de déroulement du débat d'orientation budgétaire 2019.

La séance est clôturée à 16 heures 30.

Brigitte REYNAUD, Présidente du syndicat mixte Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture	
Robert LAURENTI, 1 ^{er} Vice-Président du syndicat, Représentant DLVA	
Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental	
Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental	
Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental	

